

Évaluation de l'impact du programme européen « Initiative pour l'emploi des jeunes » en 2015

Mars 2016

Synthèse du rapport régional de l'évaluation de l'IEJ en Aquitaine



Ce document constitue la synthèse du rapport régional d'évaluation de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes en Aquitaine, suite aux premiers travaux d'évaluation de la mise en œuvre de l'IEJ en France en 2015.

L'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) a été mise en place par l'Union européenne pour lutter contre le chômage des jeunes et accélérer la mise en place de la Garantie Européenne pour la Jeunesse. Ce fonds spécifique est **abondé par le Fonds Social Européen (FSE)** et s'adresse aux régions des Etats membres dont le taux de chômage des jeunes dépasse **25%**. Il doit permettre de financer des actions en faveur des « **NEET** », les jeunes qui ne sont pas scolarisés, et qui ne sont ni en emploi, ni en formation.

La France a bénéficié d'une dotation de **310,2 millions d'euros issus du fonds spécifique IEJ**, auxquels s'ajoutent **312 millions d'euros de FSE**. Cette enveloppe a été répartie entre le Programme Opérationnel National spécifique IEJ (65% des fonds), géré par la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), et 12 Programmes Opérationnels Régionaux multi-fonds FEDER-FSE-IEJ (35% des fonds), gérés par les Conseils régionaux des territoires éligibles à l'IEJ. Au total, **16 territoires** ont bénéficié de l'IEJ en France.

L'Aquitaine, avec un taux de chômage des jeunes (15-24 ans) qui s'élève à **25,2%** en 2012, fait partie des territoires éligibles à l'IEJ. La région est par ailleurs concernée par des **problématiques importantes de formation et de qualification** chez les jeunes. En 2014, **12,6%** des 15-24 ans entrent ainsi dans la catégorie des jeunes « **NEET** » (soit environ **39 000 jeunes**).

Au total, le territoire aquitain a bénéficié d'une enveloppe de **39,1 millions d'euros d'IEJ-FSE** (dotation spécifique IEJ et abondement FSE), dont **19 millions d'euros sont gérés par la Direccte** (autorité de gestion déléguée pour le Programme Opérationnel National IEJ), et **20,21 millions d'euros par le Conseil régional**.



Chiffres clés

L'IEJ en France c'est :

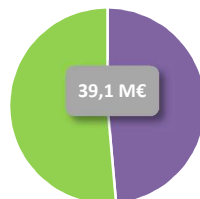
622 millions d'euros IEJ-FSE

16 territoires éligibles (13 Régions et 3 Départements)

1 Programme Opérationnel National spécifique IEJ, géré par l'Etat

12 Programmes Opérationnels Régionaux multi-fonds FEDER-FSE-IEJ, gérés par les Conseils régionaux

Données clés
39,1 millions d'euros IEJ-FSE en Aquitaine



20,1 millions d'euros IEJ-FSE gérés par le Conseil régional

IEJ	FSE	Contrepartie nationale
10,1	10,1M€	5 M€

19 millions d'euros IEJ-FSE gérés par la Direccte

IEJ	FSE	Contrepartie nationale
9,5 M€	9,5 M€	1,7 M€

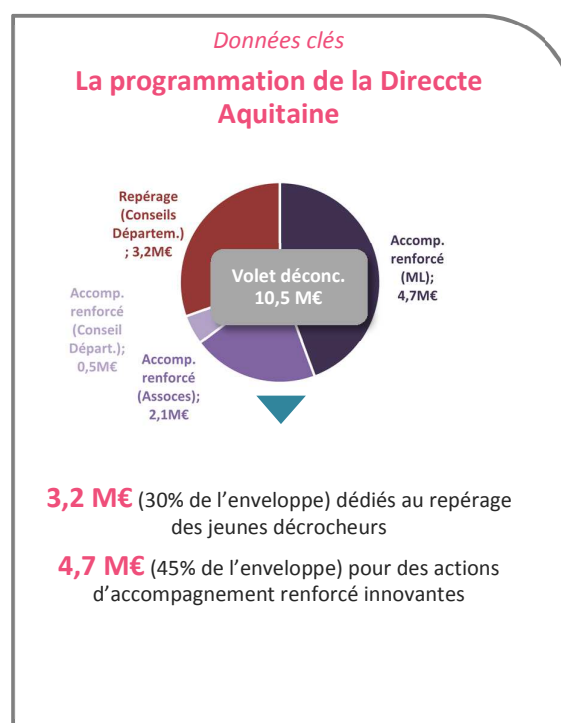
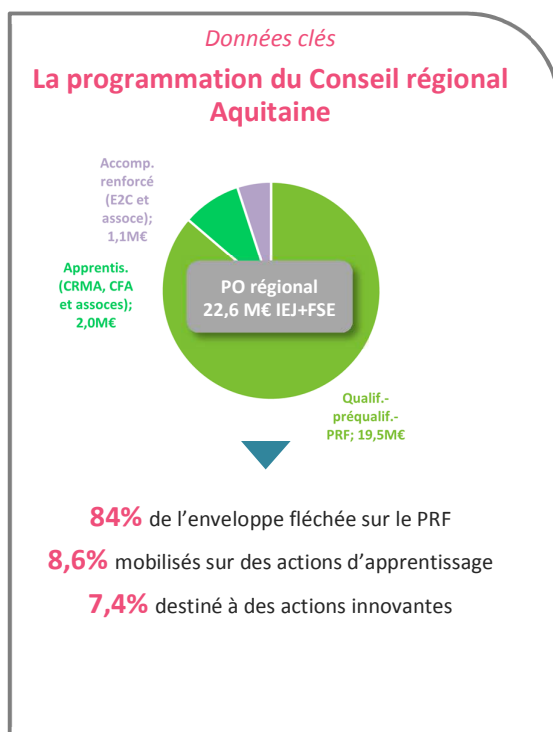


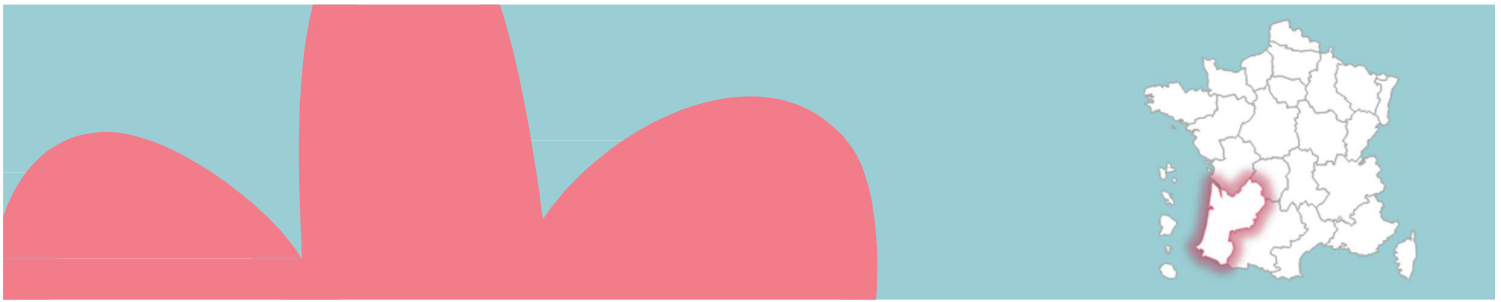
Les fonds IEJ-FSE ont été programmés rapidement, par le Conseil régional comme par la Direccte

Pour agir vite auprès de nombreux jeunes NEET, la France s'est engagée à programmer l'ensemble de l'enveloppe IEJ qui lui était attribuée **avant le 31 décembre 2015**. En Haute-Normandie, **les fonds IEJ-FSE ont été programmés rapidement**, que cela soit par le Conseil régional comme par la Direccte. Cette programmation rapide tient notamment au **choix des dispositifs qui ont été financés dans le cadre de l'IEJ**.

Le **Conseil régional** a sécurisé la mise en œuvre de l'IEJ en abondant le Plan régional de formation avec l'enveloppe IEJ. Des pistes d'ouverture à d'autres dispositifs ont ensuite été envisagées, mais restent marginales (10% de la maquette) : **lancement d'une E2C** par l'AFEPT (1,1 M€ FSE-IEJ), **accompagnement renforcé Proccrea-L'Art d'Agir** de l'INSUP (0,1M€ FSE-IEJ) et lancement d'un appel à projet « Service Régional de l'Apprentissage » (0,9M€ FSE-IEJ). Ce positionnement a permis de répondre à l'objectif d'une programmation rapide (110% de l'enveloppe est d'ores et déjà programmée).

La **Direccte** met quant à elle l'accent sur le repérage des jeunes décrocheurs et les parcours d'accompagnement, conformément aux objectifs du PO national IEJ. Elle a fait le choix d'accompagner des **actions plus novatrices** (plateformes de repérage portées par les Conseils départementaux) tout en incitant à leur intégration dans l'offre de services existante. Un **appel à projets unique** de 10,5 M€ a été lancé. Il porte sur l'organisation, la mutualisation du repérage autour de plateformes multipartenariales et l'accompagnement type « Priorité à l'autonomie », ainsi que sur les modalités de coordination entre ces deux grands types d'actions, qui mobilisent dix Missions locales et trois Conseils départementaux. L'objectif de cet appel à projets est bien d'articuler et de coordonner les dispositifs pour améliorer la cohérence des parcours des jeunes.





L'IEJ a principalement été mobilisée pour mettre en place des parcours d'accompagnement renforcé

Quel effet « volume » peut-on attendre de l'IEJ ?

Environ **39 000 jeunes de 15 à 24 ans** peuvent être considérés comme étant dans une situation de « NEET » en 2014 en Aquitaine. Parmi eux se trouvent à la fois des jeunes qui ont temporairement un statut de NEET (les jeunes diplômés par exemple, qui sont dans l'attente de leur premier emploi), et d'autres jeunes, plus vulnérables, qui sont NEET depuis plus longtemps (par exemple les jeunes décrocheurs, qui peinent à s'insérer sur le marché du travail). De fait, la population des jeunes NEET se renouvelle constamment et les données disponibles permettent uniquement de réaliser une photographie à un « instant T », qui ne prend pas en compte les flux de jeunes qui entrent et sortent de cette population de « NEET ».

En Aquitaine, le **Conseil régional** vise à atteindre **12 500 jeunes NEET sans qualification dans le cadre de son Programme Opérationnel**. Peu de données sont disponibles à ce jour mais le suivi de la cible, qui est ambitieuse, doit faire l'objet d'une attention particulière, et notamment le PRF (11 000 participants rapportés aux 17 500 stagiaires pris en charge sur le PRF en 2013). Pour rappel, le « stock » de NEETs identifiés en 2014 en Aquitaine compte 39 000 jeunes.

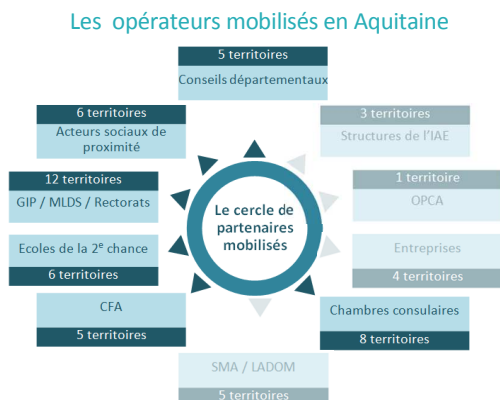
Le Programme Opérationnel National IEJ s'est fixé une cible de 300 000 jeunes NEET à atteindre via les actions financées par l'IEJ. Cette cible n'a pas fait l'objet d'une déclinaison territoriale. Pour la **Direccte**, les seules données disponibles concernent les cibles établies par les opérateurs, pour chaque projet financé. Les actions financées visent au total environ **6 000 NEET**. A fin 2015, **1 122 participants** sont recensés sur les actions, principalement sur les opérations menées par les Missions locales. De premiers effets encourageants sont constatés sur le nombre de jeunes NEETs effectivement pris en charge en Aquitaine par le Conseil Départemental de Gironde (48 jeunes d'ores et déjà accompagnés vers un service civique) et les associations (notamment le CLAP avec 334 jeunes). Par ailleurs, les missions locales, l'INSUP pour Procreea-L'Art d'Agir et la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat rencontrés n'ont pas remonté, lors des rencontres terrain de risque de sous-réalisation majeur sur le nombre de jeunes participants.

Chiffres clés

Les jeunes NEET visés par l'IEJ en Aquitaine

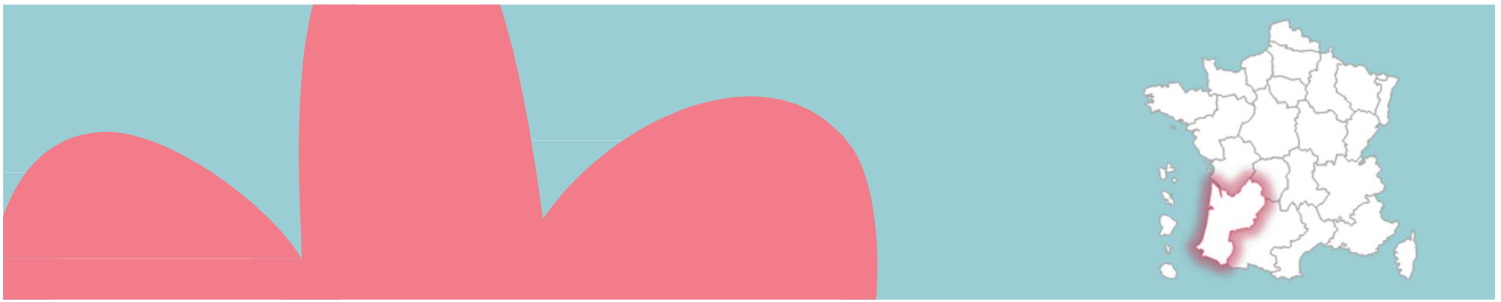
PO régional	<p style="font-weight: bold; color: #00728f;">12 500</p> <p>jeunes NEET ciblés</p> <p>ND</p>
Actions Direccte	<p style="font-weight: bold; color: #00728f;">6 000</p> <p>jeunes NEET ciblés</p> <p style="font-weight: bold; color: #00728f;">1 122</p> <p>participants</p>

Quels effets de l'IEJ sur la diversification des actions et la novation ?



Pour le **Conseil régional**, le fléchage de l'IEJ sur le PRF permet de **maintenir à niveau un dispositif emblématique de la Région** dans un contexte budgétaire contraint, tout en y apportant des innovations pour l'adapter au profil des NEET, et de financer des actions pressenties (E2C et Cap'Artisanat).

La programmation de la **Direccte** Aquitaine se caractérise par la mobilisation d'un **cercle large mais classique d'opérateurs**. La DIRECCTE se distingue également en consacrant une partie de l'enveloppe à des formes d'actions innovantes via les plateformes multipartenariales de repérage, d'orientation et d'accompagnement, qui apportent de la novation tant par l'ingénierie du projet au service d'un parcours que par les acteurs impliqués dans l'action ; l'IEJ a également permis le déploiement d'expérimentations pré-existantes (dispositif Prepas Sport et DECLIC de l'AFEPT).



Quels effets de l'IEJ sur l'accompagnement des jeunes NEET ?

Avec le financement d'ETP « dédiés », l'IEJ vise à soutenir des actions d'accompagnement renforcé, favorisant l'intensification de la relation conseiller-jeune, et la multiplication des supports pédagogiques (temps individuels, collectifs, immersions en entreprises...). Près de 30% des fonds IEJ programmés le sont sur des actions d'accompagnement renforcé en Aquitaine. Ces actions représentent 70% des fonds programmés sur le PO national en Aquitaine, et 10% du PO du **Conseil régional**. L'approche qualitative de l'accompagnement a été favorisée par la démarche de mobilisation des opérateurs dans la programmation de la **Directe**. In fine, l'IEJ a constitué un renfort de moyens pour les missions locales et les structures associatives au service de l'amélioration de la qualité de l'accompagnement, par la mobilisation en « ETP dédiés » au service de la relation conseiller-jeune. L'IEJ semble aussi contribuer à renouveler les modalités d'accompagnement des jeunes ou à proposer des modalités d'accompagnement moins classiques avec quelques premiers résultats encourageants constatés sur le terrain.

Quels effets de l'IEJ sur la mise en place de « parcours » ?

Les actions portées par le Conseil régional s'attachent à sécuriser les parcours existants et à réduire les temps de latence. L'accompagnement et le suivi des jeunes NEETs après leur parcours infructueux en CFA est par exemple le principal objectif de Cap'Artisanat mis en place par la Chambre Régionale de métiers et de l'Artisanat. Un effort particulier de maillage avec les dispositifs portés par la Direccte est également à souligner. La **Directe** a également cherché à sécuriser les parcours. D'une part en construisant un appel à projets unique permettant de mettre en place un accompagnement intégré, et d'autre part en construisant une dynamique d'articulation et de coordination des dispositifs entre eux (Plateformes – Garantie jeunes – Missions locales).

Dans les faits, La programmation des autorités de gestion a créé des conditions favorables au maillage des actions entre elles sur les volets repérage et accompagnement mais pas sur le volet formation-insertion. La fluidité et la sécurisation des parcours dépendra du renforcement de l'animation territoriale du déploiement, le pilotage territorial en Aquitaine soulevant, comme dans la totalité des territoires éligibles à l'IEJ en France la question du « chef d'orchestre » ou du « chef de file » dans la régulation et le maillage de l'offre destinée à ce public de jeunes NEETs.

Données clés

Renforcement des parcours au sein des E2C (Conseil régional)

Objectif

Permettre aux jeunes, sortis sans diplôme et sans qualification du système scolaire, de s'inscrire dans un parcours éducatif d'acquisition de compétences et comportements leur permettant une intégration professionnelle et sociale durable (projet pédagogique appuyé sur l'alternance et l'individualisation des parcours et projet d'insertion professionnelle appuyé sur un partenariat actif avec l'entreprise).

Ecole 2ème Chance Bordeaux Métropole Aquitaine
1,1 M€ de fonds FSE-IEJ - (5% de la prog. PO régional)

Données clés

Plateformes départementales de repérage (Direccte)

Actions de repérage et d'orientation

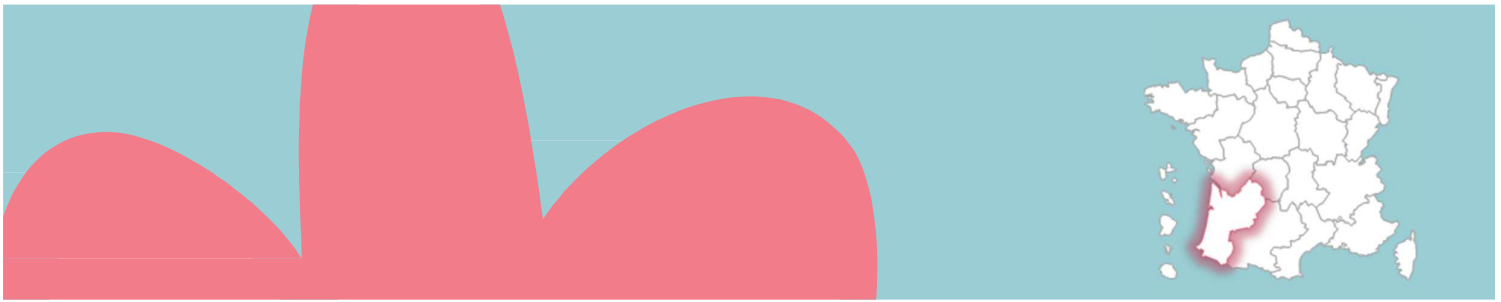
Mobilisation des différentes structures en contact avec les jeunes (ex. : clubs de prévention) et la décision d'orientation est prise de manière collégiale

Actions d'accompagnement

Soit par un des partenaires, soit par un référent dédié (ex. : actions collectives ou individuelles d'insertion professionnelle ou sociale)

Conseils Départementaux de Dordogne, Gironde et Landes

30% de la prog. du volet déconcentré

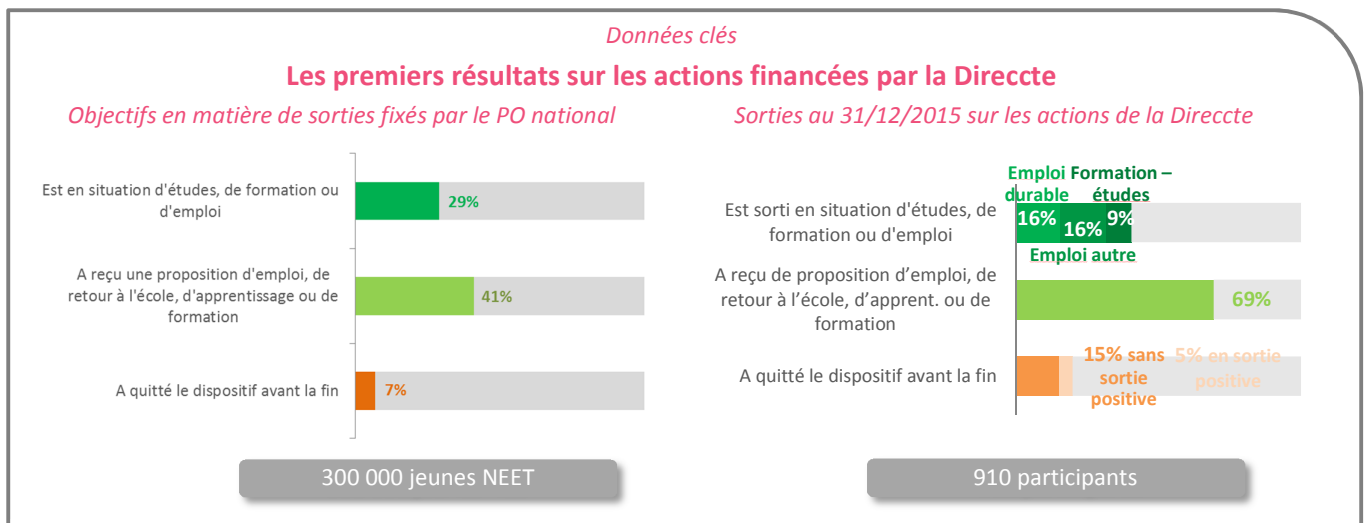


L'IEJ permet avant tout d'accompagner « mieux » et « plus » des jeunes déjà connus et de conforter les partenariats préexistants

Quels effets de l'IEJ sur les profils de jeunes NEET accompagnés ?

En Aquitaine, les données disponibles sur les jeunes atteints grâce à l'IEJ ne concernent que les actions financées par la **Direccte** (données saisies dans le logiciel de suivi « Ma démarche FSE »). L'étude du profil des 1 122 jeunes entrés dans les dispositifs soutenus par l'IEJ montre que l'IEJ atteint des jeunes plus éloignés de l'emploi ou manifestant des freins plus importants que le public classique des missions locales d'Aquitaine en 2014, notamment en raison du ciblage de certaines actions (plateformes de repérage, INSUP, Stade Bordelais ASPTT).

Les premiers résultats concernant les sorties montrent que les taux de sortie vers l'emploi et vers la formation sont supérieurs aux objectifs fixés par le PO national avec 58% de sorties « positives », et globalement supérieurs aux taux constatés au niveau national (31% de sorties vers un emploi durable, 7% vers un autre emploi et 14% vers une formation ou des études). En revanche, le taux d'abandon en cours de dispositif est plus élevé que l'objectif du PO et qu'au niveau national.



Quels effets de l'IEJ sur les partenariats locaux ?

La portée de l'IEJ sur les partenariats locaux est difficile à évaluer à ce stade. La démarche d'ouverture progressive de la programmation de l'IEJ par le **Conseil régional** a permis de mobiliser les CFA et certains acteurs associatifs de la région. En revanche, la création d'activités nécessitant une ingénierie plus longue, sera, in fine, développée à travers un autre objectif stratégique du FSE de la Région. La Région poursuit la programmation dans une logique ouverte et plusieurs autres pistes de programmation complémentaires sont en cours d'instruction (Accompagnement post-service service civique par l'Institut de l'Engagement et Tremplis premier emploi pour les jeunes via un marché).

Du côté de la **Direccte** , la mise en place des plateformes de repérage, d'orientation et d'accompagnement, qui ont vocation à favoriser un repérage précoce et une reprise de parcours intégrée pour les jeunes, constitue une nouvelle impulsion dans les modes de coopération entre les structures et opérateurs du territoire (structures sociales de proximité, Education Nationale, Service Public de l'Emploi, etc.). Cependant, sur le périmètre plus large des actions soutenues par l'IEJ, la coordination entre autorités de gestion (et leurs opérateurs) et l'animation du déploiement ne sont pas encore suffisantes pour bien articuler entre elles les différentes actions de l'offre de service. En effet, comme sur la plupart des territoires concernés par l'IEJ, l'animation et la régulation territoriale de



l'offre, pour faire émerger de nouveaux porteurs, pour s'assurer de la bonne compréhension de l'IEJ et du maillage des opérations, font partie des points de progression de la programmation

Les recommandations pour la poursuite de l'IEJ en Aquitaine

Thématique	Acteur	Détails de la recommandation	Horizon temporel d'atteinte des résultats	
			Court terme	Moyen terme
Approche de programmation	Direccte, Conseil Régional et acteurs du CREFOP	Réaliser un diagnostic territorial plus détaillé : <ul style="list-style-type: none"> Sur les jeunes NEET de la région pour mieux identifier/comprendre leurs besoins Sur l'offre d'accompagnement du territoire et ses lacunes 		X
	Direccte et Conseil Régional	<ul style="list-style-type: none"> Adopter une approche encore plus concertée dans la préparation de la mise en œuvre de l'IEJ : plan d'action régional Etat-Région, actions de communication communes, appel(s) à projet commun(s), etc. 		X
		Favoriser la mise en place de réponses communes, intégrées aux appels à projets (les appels pourraient inciter, dans leurs critères de sélection, à la pluridisciplinarité et à la mise en place de démarches intégrées)		X
		Adopter une approche encore plus proactive dans le démarchage et l'accompagnement de nouveaux partenaires en s'appuyant sur un diagnostic territorial plus poussé		X
	DGEFP, ARF et Conseil Régional	Prévoir de nouveaux champs de données dans les outils de suivi (nombre de participants cibles, dépenses effectives) et éventuellement les types d'actions engagées auprès de chaque jeune (ateliers collectifs, entretiens individuels, mises en situation, etc.) dans l'optique d'une évaluation contrefactuelle en 2018	X	X
		Engager une réflexion approfondie sur la mutualisation des outils et des données entre PO national et PO régional		X
Direccte et Conseil Régional	Finaliser la programmation en investissant sur des actions qui permettraient de maximiser les impacts attendus et de répondre aux enjeux d'emploi : <ul style="list-style-type: none"> Mobilisation du monde économique ; Mobilisation des missions locales de Dordogne (en les accompagnant dans le positionnement de l'accompagnement renforcé dans l'offre de services des ML) et d'un autre Conseil Départemental 			
Pilotage des impacts et des résultats	Direccte, Conseil Régional et opérateurs	Surveiller de près la consommation effective des enveloppes notamment sur les actions critiques (Conseils Départementaux, PRF) en s'appuyant sur les instances existantes (Comités de Suivi)	X	
		Surveiller de près l'état des lieux des sorties pour détecter au plus tôt les écarts par rapport aux objectifs fixés par les PO (notamment du fait de 1 ^{ers} résultats de sortie inférieurs à la moyenne nationale) et mettre en place les plans d'actions adéquats	X	
Animation du déploiement	Direccte, Conseil Régional, opérateurs	Structurer et renforcer l'animation territoriale à l'échelle infra-régionale et régionale en organisant plus régulièrement des réunions communes avec l'ensemble des opérateurs pour s'assurer de l'articulation des actions et de la mise en place de parcours	X	
		Favoriser les échanges et la mutualisation des bonnes pratiques avec les autorités de gestion d'autres régions (ex. : Nord-Pas-de-Calais ou Champagne-Ardenne en raison des similarités de programmation)	X	

PROGRAMME OPERATIONNEL NATIONAL INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES EN METROPOLE ET OUTRE-MER (IEJ)



R É G I O N
AQUITAINE
LIMOUSIN
POITOU-CHARENTES



Capgemini Consulting

